

## Information sur le rôle des correspondants Vivantmag

mise à jour du 19-09-2018

Vous aimez le spectacle vivant et vous souhaitez en savoir davantage pour rejoindre notre association ? Voici quelques éclaircissements.

### 1/ Les actions de L'ADADIFF-CASI

L'Adadiff Casi (l'Association d'Aide à la Diffusion interrégionale du spectacle vivant, rejoint par le Collectif des Acteurs Sociaux Innovants) a été créée en juin 2007. Ses missions sont :

- **Favoriser la diffusion du spectacle vivant** (théâtre, arts de la rue, cirque, marionnette, spectacles musicaux, jeune et tout public).
- **Favoriser la professionnalisation du secteur** du spectacle vivant
- **Favoriser la circulation de l'information entre les professionnels** du spectacle vivant.
- **Développer des actions de médiations culturelles**

Pour mener à bien ces missions, nous développons les outils suivants :

**Le site internet Vivantmag**, véritable portail professionnel dédié à la diffusion du spectacle vivant (en chantier)

**Le catazine annuel Vivant**, qui présente des dossiers liés à l'activité et l'actualité de l'association ainsi qu'une sélection des spectacles repérés pendant l'année. Chaque spectacle dans le catalogue est présenté de façon très précise et complète (description, prix, conditions techniques, type de public concerné...) afin de renseigner au mieux les programmateurs potentiels.

**La newsletter bimestrielle**, qui permet d'informer l'ensemble des professionnels sur l'actualité de la diffusion du spectacle vivant en région, et de faire écho aux initiatives locales dans ce domaine.

**La mise en place d'évènements dédiés au spectacle vivant** en partenariat avec les municipalités ou d'autres structures.

**Le blog Vivantmag**, qui présente l'ensemble des spectacles vus et commentés par notre réseau de correspondants bénévoles.

Notre travail se concentre en priorité :

- sur la **moitié sud de la France** et la **région parisienne**
- autour de **compagnies peu ou pas soutenues par les institutions**, et proposant des **spectacles « accessibles »** de par la forme, le thème, le nombre de comédiens, les contraintes techniques, le prix...
- auprès des **petites et moyennes structures de diffusion** (principalement les services culturels des communes ou intercommunalités, offices de tourisme, comités d'entreprise, collectivités territoriales, associations, festivals, structures spécialisées...) qui disposent souvent de moyens limités (espace scénique, matériel technique, budget...).

Mais nous sommes également ouverts à l'ensemble des acteurs du secteur souhaitant soutenir cette démarche !

Dans ce contexte, nous considérons que notre réseau de correspondants participe à cette amélioration de la visibilité des spectacles par une véritable connaissance de la vie culturelle locale liée au spectacle vivant, tout en assurant une diversité de points de vue.

## 2/ Le rôle des correspondants

Les correspondants s'investissent bénévolement selon l'envie et le temps dont ils disposent, et ont toujours la possibilité d'augmenter ou de diminuer leur investissement à tout moment.

**Ils vont voir des spectacles joués près de chez eux, et en font des commentaires libres de droits directement sur le blog en accès libre « Vivantmag »** (<http://vivantmag.over-blog.com>). Les articles sont ensuite mis en ligne après validation de notre équipe. Nous insistons sur le fait de rédiger les commentaires idéalement dans les 5 jours suivant la représentation. Ces retours peuvent être très importants pour les compagnies.

Les correspondants doivent introduire leurs commentaires sur les spectacles en quelques mots (nom de la compagnie, date et lieu de la représentation, genre, durée, histoire...), puis mettre en avant les points forts et les points faibles (écriture, jeu des comédiens, mise en scène, originalité, fond, forme, accessibilité, émotion...).

Il est également important, dans la mesure du possible, de faire un rapide commentaire sur l'accueil des spectateurs et sur le contexte dans lequel le spectacle a été présenté (grand théâtre, festival de rue, salle communale, type de public présent dans la salle, nouvelle création...). Toutefois, nous privilégions surtout l'émotion qui ressort du spectacle, afin de voir « si la magie opère ». Enfin, les correspondants peuvent conclure en indiquant auprès de quel public ce spectacle semble être le plus adapté. Ils doivent également indiquer les coordonnées précises de la compagnie qui a joué le spectacle (nom, mail, tel, site web...) et auprès de laquelle ils auront pris soin de se présenter.

Les correspondants peuvent aussi, s'ils le souhaitent, faire un retour sur les salles ou les festivals qui les ont accueillis.

## 3/ Qui peut être correspondant ?

Nous recherchons des personnes bénévoles, **intéressées et motivées**, professionnelles de la culture ou non, susceptibles d'aller voir des spectacles et d'en parler. Une disponibilité complémentaire au temps passé à aller voir des spectacles est nécessaire pour rédiger les articles. Nous attachons également de l'importance au fait de communiquer ensemble.

**Un goût et une curiosité marqués pour le spectacle vivant** constituent la base des profils de correspondants que nous recherchons, mais nous faisons également attention aux **qualités rédactionnelles (clarté, fluidité, synthèse...)** ainsi que **grammaticales et orthographiques**. Hormis ces points, notre recrutement est très ouvert : amateurs ou professionnels du spectacle, de tous âges, sexes ou milieux socioculturels, il s'agit avant tout de pouvoir faire un commentaire libre et constructif sur ce que vous avez vu, sans à priori.

Attention, il faut savoir communiquer par mail et pouvoir effectuer la rédaction des articles directement sur le blog. Des connaissances de base de la navigation sur internet sont donc requises.

# Adadiff-Casi

Spectacle vivant & médiation culturelle

## 4/ Les engagements réciproques

### 4.1. Engagements des correspondants

Ils adhèrent à l'association à tarif préférentiel (15 € ) pour un an, renouvelable. Ils font ainsi partie du collège des membres actifs de l'association et disposent d'un droit de vote en Assemblée Générale.

**Ils vont voir plusieurs spectacles dans l'année** ( un minimum de 10 par an), et font des retours le plus tôt possible à travers l'interface du blog de l'association (<http://vivantmag.over-blog.com>). Leurs articles doivent être rédigés correctement et sont publiés par nos soins, après relecture. Des améliorations pourront y être apportées par notre équipe, uniquement dans le souci d'optimiser la compréhension de l'article par le lecteur.

### 4.2. Engagements de l'AdAdiff Casi

Nous envoyons aux correspondants des annonces et des invitations à aller voir des spectacles, et nous appuyons leurs propres demandes d'invitations auprès des compagnies ou des lieux (appels et envois de mails si besoin, accréditations, etc...).

Nous vous adressons un tutoriel pour vous accompagner dans la prise en main de l'interface du blog VivantMag et pour la rédaction e vos articles et assurons la maintenance technique et le développement du blog

Nous adressons des cartes de visites génériques de correspondants VivantMag ainsi que plusieurs exemplaires du Catazine annuel.

## 5/ Repérage et sélection des spectacles

Les correspondants sont très autonomes, et **sélectionnent eux-mêmes les spectacles de compagnies locales ou régionales qu'il semble intéressant d'aller voir**. Ils doivent réserver leurs invitations directement auprès des compagnies ou des lieux, et expliquer succinctement notre démarche. Si des difficultés surviennent quant à l'obtention des invitations, ils peuvent nous contacter pour que nous intervenions. **Attention, les invitations doivent être conservées et envoyées au bureau de l'AdAdiff Casi au moins une fois par an.**

Nous informons aux correspondants des dates des spectacles qui se jouent autour de chez eux, et pour lesquels nous avons reçu une invitation. Ces invitations sont, le plus souvent, accompagnées d'une petite présentation. Si les correspondants sont intéressés et disponibles, **ils doivent confirmer leur venue directement auprès de la compagnie**. Si ils ne sont pas intéressés ou pas disponibles, ils doivent en informer l'AdAdiff. Il arrive que les compagnies invitent directement les correspondants lorsqu'elles les connaissent. Il est important de leur répondre.

**Il s'agit avant tout d'un engagement bénévole et « militant », donnant la possibilité de voir de nombreux spectacles tout en soutenant la diffusion du spectacle vivant**, et en participant à une belle aventure humaine et réaliste. L'Adadiff Casi ne peut actuellement pas rembourser les frais de déplacement pour aller voir les spectacles. Seuls les correspondants agissant au niveau départemental ou régional peuvent, après accord préalable et sur justificatifs, être remboursés des frais de déplacement pour les événements particuliers auxquels ils se rendent.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau des Correspondants Vivantmag, contactez-nous :

**par téléphone au 06 58 81 61 87 ou par mail à [contact@vivantmag.fr](mailto:contact@vivantmag.fr) en nous retournant votre bulletin d'adhésion complété.**